



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 16773

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'engagement pris lors du conseil interministériel sur la sécurité routière de juillet 2006, d'accorder une aide au permis de conduire de deux cents euros aux apprentis en contrat depuis au moins trois mois et aux jeunes sous contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Cette mesure, très favorable à l'insertion professionnelle, n'a pas été appliquée. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre afin que cette disposition soit enfin appliquée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16773

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 2008, page 1137

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)